

Invitation au Cirque du Soleil d'annuler ses spectacles en Israël

La Palestine est loin du Québec? Pas tant que cela. Un spectacle monté ici même par le Cirque du Soleil, dans ses installations de Montréal, est en effet prévu être diffusé dans une région qui occupe quotidiennement l'actualité depuis des décennies : le Proche-Orient, Israël plus précisément. Le spectacle Quidam est annoncé à Tel-Aviv, dans ce pays, l'été prochain. Il y en a qui disent que nous devrions nous réjouir de cela : ça fait rayonner la culture québécoise, ça fait rouler l'économie, etc... **Mais il arrive qu'en faisant cela, en acceptant Israël comme lieu de présentation d'un de ses spectacles, le Cirque cautionne dans les faits une politique de colonialisme et de racisme digne du 19ème siècle : à quelques kilomètres de son chapiteau de Tel-Aviv, des milliers de personnes continueront de vivre et mourir à l'ombre d'un mur de 6m de haut et 400km de long, contrôlés militairement, économiquement et culturellement.** Elles n'auront pas le loisir d'aller au cirque, sauf à celui des ruines de leurs maisons, de leurs écoles et hôpitaux, bombardés régulièrement par l'armée israélienne.



BDS
Québec



Dans l'objectif de faire pression sur la population israélienne et de la convaincre de mettre fin à cette situation, une campagne internationale est en cours depuis dix ans, la campagne Boycott-Désinvestissement et Sanctions (BDS), visant notamment à la priver de spectacles et autres activités artistiques en provenance des pays occidentaux, son principal support militaire, économique et politique depuis toujours.

Dans le cadre de cette campagne, des citoyens et citoyennes de plusieurs villes européennes et nord-américaines où le Cirque se produira dans les mois à venir ont décidé de se concerter pour lui demander d'annuler les représentations du spectacle Quidam, prévues à Tel-Aviv du 2 au 16 juillet 2015. Vous êtes invité(e)s à :

- Vous informer régulièrement de l'évolution de cette campagne, par le site internet de BDS-Québec : www.bdsquebec.ca
- Écrire immédiatement à Guy Laliberté, propriétaire de cette entreprise, afin de lui faire part de votre appui à cette demande d'annulation: contact@cirquedusoleil.com et @cirque

Quelques informations de base sur la situation en Palestine

Population d'Israël : environ 8 millions d'habitants, dont 75 % de Juifs, 20 % d'Arabes israéliens et 4% de nouveaux immigrants «non juifs»

Population palestinienne : environ 9 millions de personnes, dont 2 millions et demi en Cisjordanie, 1 million et demi à Gaza, 1 million et un tiers en Israël et plus de 4 millions dispersées à travers le monde. De ce nombre total de personnes, il est évalué qu'environ 5 millions sont des réfugiées, c'est-à-dire qu'elles ont été forcées de quitter leur maison d'origine, ou que leurs parents ou grands-parents ont dû le faire.

Territoires palestiniens occupés : terme qui désigne la Cisjordanie, la Bande de Gaza et Jérusalem-Est. Ce sont les territoires de l'ancienne Palestine du mandat britannique, occupés militairement depuis 1967 par Israël. Plusieurs résolutions de l'ONU ont déclaré illégale cette occupation mais Israël la maintient par la force militaire, depuis donc bientôt cinquante ans. Non seulement la maintient mais en profite pour la renforcer, que ce soit par des opérations militaires régulières d'envergure (la dernière ayant tué près de 2000 personnes à Gaza à l'été 2014), ou par de nouvelles prises de possession de parties de territoire, les colonies de peuplement.

Colonies : villages créés de toutes pièces par des citoyens d'Israël, avec l'accord officiel sinon tacite de leur gouvernement, sur des terres appartenant jusque-là à des familles palestiniennes, dans la partie Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Il y en a actuellement environ 200, qui regroupent près de 500 000 colons, ces chiffres augmentant chaque mois, là encore malgré le fait que l'ONU les considère tout à fait illégales et que même des alliés inconditionnels d'Israël comme les U.S.A et l'Europe l'invitent à cesser cette pratique, qui rend de plus en plus difficile la perspective de créer un jour un État palestinien distinct qui soit viable.

Le mur : barrière de séparation construite par Israël, isolant militairement, économiquement et socialement la population des deux sections des territoires palestiniens, Cisjordanie et Gaza, non seulement de tout contact normal avec la population israélienne, mais aussi entre elles. Cette barrière est composée d'un mur de béton ou barbelé de 6m de hauteur et de 640 km de longueur.

Points de contrôle (ou «checkpoints») : barrages militaires israéliens aux frontières des territoires occupés, mais aussi partout à l'intérieur de ces territoires, à la sortie des villes, des villages, sur les grands axes routiers, etc. Il y a plus de 500 de ces points de contrôle en Cisjordanie, auxquels les palestiniens et palestiniennes peuvent se voir refuser arbitrairement droit de passage chaque jour, aussi bien pour se rendre travailler que visiter leurs proches ou aller à l'hôpital. Évidemment, aucun aéroport ni gare de chemin de fer ne relie ces populations au reste du monde.

www.bdsquebec.ca

